



**I.N.D.S.**  
Institut National  
du Développement Social

# 3<sup>ÈMES</sup> ASSISES DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Toulon, le 19 décembre 2013

## Quelles perspectives et quels outils pour mobiliser les potentiels des habitants et les ressources des territoires ?

Après avoir organisé les Assises Interdépartementales du Développement Social dans les régions : Ile de France, Rhône-Alpes et Auvergne, l'Institut national du développement social (Inds) en collaboration avec l'Observatoire national de l'action sociale (Odas), poursuit son tour de France avec le concours des départements de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Face à l'extension de la vulnérabilité et à l'évolution des contextes institutionnels et financiers, il est urgent de s'interroger sur les nouveaux enjeux de la cohésion sociale et les hypothèses de refondation des stratégies et pratiques de l'intervention sociale. Avec le souci d'engager cette réflexion en étroite collaboration avec les divers partenaires concernés (départements, communes, organismes de protection sociale, associations, habitants).

Organisées par l'Institut National du Développement Social

En collaboration avec :



Avec le soutien de :



# 3<sup>ÈMES</sup> ASSISES DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

TOULON LE 19 DÉCEMBRE 2013

09h00 – 09h30

Accueil et présentation du déroulement de la journée

09h30 – 12h30

## Matinée : LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Analyse et débat sur les raisons qui explicitent la nécessaire évolution de l'action sociale vers le développement social. Cette séquence sera illustrée par des constats nationaux émanant de l'Odas, mais aussi des observatoires locaux.

### 1. Le Développement Social comme perspective stratégique de consolidation du vivre ensemble et de la cohésion sociale.

Dans une période caractérisée par une extension de la vulnérabilité produite par la précarité économique mais aussi la déliquescence du lien social et des repères, quelles nouvelles perspectives s'ouvrent pour les acteurs sociaux en matière de prévenance, de prévention et de protection ?

**CONTRIBUTEURS:** Geneviève Avenard, *directrice de l'association Acodege*,  
Didier Lesueur, *délégué général adjoint de l'Observatoire national de l'action sociale (Odas)*.

- Témoignages d'acteurs locaux du secteur public et associatif.
- Débat avec la salle.

### 2. Le Développement Social comme perspective d'adaptation du travail social.

Comment parvenir à une plus grande complémentarité entre vigilance et empathie, entre action formatée et prise de risque, entre expertise individuelle et expertise collective, entre intervention individuelle et intervention collective ?

**CONTRIBUTEURS:** Geneviève Besson, *docteur en sociologie, assistante sociale de formation* et Jean Claude Placiard, *coordonnateur pédagogique de l'Inds*.

- Témoignages d'acteurs locaux du secteur public et associatif.
- Débat avec la salle.

12h30 – 14h00

Buffet

14h00 – 16h30

## Après-midi : LA MISE EN ŒUVRE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Analyse et débat sur la mise en œuvre territorialisée du Développement Social en matière de soutien à la famille, à l'autonomie, à l'insertion. Cette séquence traitera notamment des modalités favorisant la prise en compte, dans la définition des politiques sectorielles, de l'expérience des professionnels de terrain.

### 1. En matière de protection de l'enfance

Comment mieux utiliser les espaces d'observation et de socialisation comme l'école ? Comment améliorer la relation d'écoute et de prise en compte des attentes des enfants et des parents ? Comment mieux organiser la prise en charge des familles et leurs liens avec l'environnement humain ?

**CONTRIBUTEURS :** Alain Grevot et Marie-Agnès Feret, *conseillers auprès de l'Observatoire national de l'action sociale (Odas).*

- Témoignages d'acteurs locaux du secteur public et associatif.
- Débat avec la salle.

### 2. En matière de soutien à l'autonomie

Comment agir pour redéfinir la place des personnes vieillissantes et handicapées dans la vie sociale ? Comment renforcer l'efficacité du soutien à domicile et humaniser l'hébergement ?

**CONTRIBUTEURS :** Martial Dardelin, *consultant, formateur à l'Inds*, Marie-Anne Serandon, *chef de projet Santé au Conseil général de la Corrèze.*

- Témoignages d'acteurs locaux du secteur public et associatif.
- Débat avec la salle.

### 3. En matière d'insertion :

Comment atténuer l'impact de la complexité des dispositifs sur les personnes ? Comment revaloriser le rôle des départements en matière d'offre d'insertion ? Comment accroître le rôle de l'évaluation dans l'adaptation des réponses ?

**CONTRIBUTEURS :** Bernard Foucaud, *consultant formateur à l'Inds*, Etienne Petitmengin, *directeur général adjoint au Conseil général du Doubs.*

- Témoignages d'acteurs locaux du secteur public et associatif.
- Débat avec la salle.

16h30 – 17h00

**SYNTHÈSE DE LA JOURNÉE :** Jean-Louis Sanchez, *délégué général de l'Odas.*

## INFORMATIONS PRATIQUES

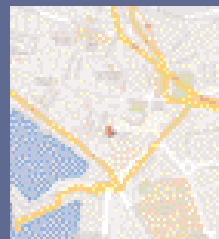
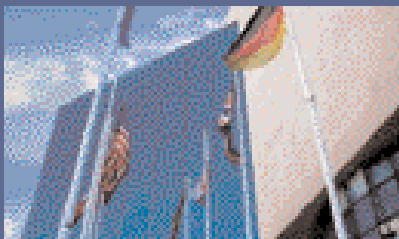
Accueil dès 8 h 30.

Lieu de la manifestation : Palais des congrès Neptune, Place Besagne, 83 000 Toulon.

Gare TGV à 10 minutes à pied.

Taxis région toulonnaise : 04 94 93 51 51

Taxis aéroport Toulon-Hyères : 04 94 00 60 00



## CONDITIONS D'INSCRIPTION

**1 - L'organisateur** des Assises du Développement Sociale est l'Institut National du Développement Social (INDS), agréé organisme de formation par la Préfecture de Paris sous le N° d'agrément 11753113075.

**2 - Toute inscription** nécessite le renvoi d'une demande de pré-inscription (bulletin ci-joint) à l'adresse suivante :

INDS, 13 boulevard Saint-Michel, 75 005 Paris, ou par fax au : 01 53 10 24 19, ou par mail à : [inds.asso@wanadoo.fr](mailto:inds.asso@wanadoo.fr)

L'inscription définitive sera confirmée dans les plus brefs délais par mail au stagiaire et à son service formation sous réserve des places disponibles.

**3 - Montant des frais de participation :**

- **Tarif normal : 170 € TTC** par participant(e) pour la journée de formation, déjeuner compris.
- **Gratuit pour tous les participants aux formations Inds.**

**4 - Pour chaque inscription confirmée**, l'organisateur adresse à l'issue de la journée de formation une facture ayant valeur de convention de formation simplifiée et une attestation de présence.

**5 - Annulation**

Les demandes d'annulation doivent nous être communiquées par écrit (courrier ou fax).

- celles reçues plus de 10 jours avant le début de la formation seront acceptées ;

- celles reçues moins de 10 jours avant le début de la formation ou après celle-ci, tout comme les absences le jour de la formation entraîneront le versement des frais d'inscription en totalité.

**6 - Financement par un tiers**

En cas de financement partiel ou total de la formation par un organisme tiers, et au cas où ce dernier n'accepterait pas de payer la charge qui aurait été la sienne (absences, abandon, etc), le coût de l'ensemble des droits d'inscription reste dû par le signataire de l'inscription.

## RENSEIGNEMENTS

Pour tout renseignement concernant ce programme ou votre inscription, contactez : Michel Rousseau à l'Institut national du développement social : Tél. : 01 56 81 02 69 - Portable : 06 87 01 69 35 - Fax : 01 53 10 24 19 - Email : [inds.asso@wanadoo.fr](mailto:inds.asso@wanadoo.fr)